Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 105 (1979)

Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour des raisons climatiques anormales ou à cause d'une erreur manifeste de construction, que des dégâts peuvent se produire, généralement sous la forme d'une attaque de champignons, c'est-àdire de pourritures. Cette situation indésirable n'intervient que lorsque le taux d'humidité du bois atteint le domaine critique de 20 à 25 %. Construire durablement en bois suppose avant tout que l'on évite les sources possibles d'humidité. Cette condition nécessite en premier lieu l'utilisation de bois sec (environ 16 %, bois sec à l'air). D'autre part, la pénétration d'eau directe ou par capillarité dans les éléments de construction en bois peut être évitée par des dispositions architecturales telles que la réalisation de larges avant-toits, le revêtement correct des parois extérieures exposées, un espace suffisant entre le bois et le sol (30 à 40 cm) et la prise en considération des données de la physique du bâtiment. Pratiquée de cette façon, la protection du bois par des mesures architecturales représente une part importante de l'étude des projets.

Des hôtes indésirables

Lorsque les mesures architecturales et le choix du matériau s'avèrent insuffisants pour garantir une utilisation durable du bois, l'emploi de produits de préservation est indiqué. La protection chimique du bois est devenue chose courante dans les domaines où elle est appliquée avec succès depuis des décennies, comme pour les traverses de chemins de fer, les poteaux télégraphiques, les constructions pare-avalanches et les échafaudages par exemple. Dans la pratique, on effectue des traitements préventifs et des traitements curatifs. Le but de la protection

préventive consiste à empêcher que le bois soit attaqué par des insectes ou des champignons. Cette méthode de protection s'est avérée très efficace pour les ouvrages extérieurs et les charpentes, en particulier lorsque les pièces qui les composent sont difficilement accessibles, voire pas du tout. Les traitements curatifs au contraire servent à interrompre une attaque d'organismes biologiques quels qu'ils soient. Le capricorne des maisons est le « passager clandestin » des charpentes auquel il y a lieu de prêter la plus grande attention. En effet, une infestation peut difficilement être décelée dès le début, car les larves de cet insecte évitent de se montrer à la surface du bois qu'elles colonisent au cours des quatre à cinq années que dure leur développement. Seul l'insecte parfait, l'adulte, qui ne présente plus aucun danger pour le bois, quitte son repaire en creusant un trou d'envol ovale et très légèrement effiloché d'un diamètre de 4×7 mm. C'est pour cette raison que lorsque des mesures d'assainissement sont nécessaires, il y a lieu de faire appel à un spécialiste reconnu.

Aider les spécialistes

A cause d'abus commis dans le domaine de la lutte contre les parasites, Lignum s'est vue contrainte d'introduire en collaboration avec l'Ecole suisse du bois à Bienne un certificat de capacité pour spécialiste de la préservation du bois. Un cours, suivi d'un examen, a permis à de nombreuses personnes d'apporter la preuve qu'elles sont en mesure d'exercer une activité pratique et commerciale dans le secteur de la préservation du bois de manière indépendante et selon les normes et les règlements en vigueur. Jusqu'à

présent destinés aux personnes de langue allemande, ce cours et ces examens seront organisés en français sitôt qu'un nombre suffisant de candidats se seront inscrits. Pour l'obtention de ce « certificat de capacité », les candidats doivent obligatoirement être titulaires de l'« autorisation générale C d'utiliser des toxiques des catégories 2-4 pour la préservation chimique du bois », autorisation que l'on obtient également après avoir suivi un cours spécial à l'Ecole suisse du bois. Afin de protéger le consommateur, certains fabricants font tester leurs produits de préservation du bois selon le programme normalisé établi par le Laboratoire fédéral d'essais des matériaux et l'Union suisse en faveur du bois pour obtenir l'homologation et le label de qualité Lignum. La liste des produits de préservation du bois homologués peut être obtenue gratuitement auprès de Lignum, Office romand, En Budron H, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, dont le service de consultation est également à disposition pour d'autres renseignements.

La préservation du bois, qu'elle soit de nature chimique ou architecturale, découle de l'application de mesures qui tendent à empêcher la destruction ou la dévalorisation de ce matériau naturel afin de lui garantir une longue durée d'utilisation. De nos jours, elle ne présente plus aucun problème pour le spécialiste qui connaît à fond le bois et son utilisation. Par contre, il n'est pas possible d'indiquer un remède universel capable d'être appliqué partout et dans tous les cas. Même pour sa conservation, le bois ne supporte pas les schémas : pas de panacée mais, et c'est ce qui fait la force et l'originalité de ce matériau, un traitement adapté de cas en cas.

LIGNUM

Congrès

Ponts et charpentes

Cordoba, 23-28 juillet 1979

Le nouveau Groupe national argentin de l'Association internationale des ponts et charpentes organise un symposium sur les Structures qui aura lieu à l'Université de Cordoba, Cordoba (Argentine), du 23 au 28 juillet 1979, en anglais, espagnol et portugais.

Renseignements et inscriptions: Departamento de Estructuras. Facultad de Ciencias Exactas, Físicas y Naturales, Ciudad Universitaria, Casilla de Correo 916, 5000 Córdoba (Argentina).

Madras, 5-9 septembre 1979

Le Groupe national indien de l'AIPC quant à lui organise un séminaire: « Pile Foundations, Detailing Corrosion. and Ground Anchors » qui aura lieu à Madras (Inde) du 5 au 9 septembre 1979.

Renseignements et inscriptions : Mr. P. C. Bhasin, Secretary of the Indian National Group of IABSE, Jamnagar House, IDA Building, Ground Floor, Shahjahan Road, New Delhi 110011, Inde.

Journées de la construction métallique

Vienne, 3-6 octobre 1979

Le programme de ces journées, organisées par l'Österreichischer Stahlbauverband, est le suivant : Mercredi 3 octobre: Ouverture

des Journées. Jeudi 4 octobre: Die brand-

schutztechnische Planung als Basis für eine neue Betrachtung des Brandschutzes.

Vendredi 5 octobre: Probleme des Einsatzes der EDV für die statische Berechnung.

Kurzberichte über interessante, von österreichischen Firmen ausgeführte Tragwerke des Stahlbaues.

Samedi 6 octobre: Excursions techniques.

En outre : programme de dames et récréatif.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 24 août 1979): Österreichischer Stahlbauverband, A-1130 Vienne, Larochegasse 28. Tél. 0 22 2/82 61 70.

Les effets cycliques et transitoires dans les structures

Saint-Rémy-lès-Chevreuse. 23-25 octobre 1979

Les thèmes de ce séminaire, organisé avec la coopération de l'UNESCO, seront les suivants :

La fatigue et l'hystérésis (accommodation et adaptation, fatigue à faible et grand nombre de cycles, propagation des fissures, fatigue sous sollicitation aléatoire...).

- Les effets des charges dues aux chocs sur les structures en béton et béton armé.
- Les effets cycliques et transitoires dans les structures (aspects rhéologiques, comportement des fondations et ancrages de structures marines).
- Les cycliques thermiques.

Renseignements et inscriptions: M. L'Hermite, recteur du Collège international des sciences de la construction (ITBTP), B.P. nº 1, 78470 Saint-Rémylès-Chevreuse (France).

A nos lecteurs

Durant le mois de juillet, la rédaction ne sera ouverte que de 14 à 15 h. 30, le mardi et le jeudi. Merci de votre compréhension.

La rédaction